

2024-2050  
2025-01-21

**Fongicide PHOSTROL<sup>MC</sup>**

FONGICIDE

USAGE COMMERCIAL  
LIQUIDE

GROUPE

P07

FONGICIDE

FONGICIDE POUR L'UTILISATION DANS LES LÉGUMES-FEUILLES DU GENRE *BRASSICA*, LES FRAMBOISES, LES PETITS FRUITS DES GENRES *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*, LES FRUITS À PÉPINS, LES CUCURBITACÉES, LES RAISINS, LES LÉGUMES-FEUILLES, LES POMMES DE TERRE, LES FRAISES, LES TOMATES, LES POIS DES CHAMPS, LES LÉGUMES-BULBES, LE GINSENG, LES NOISETTES, LES LÉGUMES DE SERRE, LE CÉLERI, ET LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR

PRINCIPE ACTIF : Phosphites monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium .....53,6 %

**ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30449  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**Contenu net : 0,1-1050 L, vrac**

Belchim Crop Protection Canada Inc.  
104 Cooper Drive, Unit 3  
Guelph ON N1C 0A4  
1-866-613-3336

<sup>MC</sup> PHOSTROL est une marque de commerce de Belchim Crop Protection Canada Inc.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## MISES EN GARDE

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer ce produit ni faire en sorte qu'il puisse être absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des vêtements de la maisonnée avant de les remettre.

**Les applicateurs, les personnes qui s'occupent du mélange et du chargement et les autres personnes qui manipulent ce produit doivent porter :** une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes et des lunettes de protection. Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPP) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maisonnée.

Ne pas faire paître le bétail dans les champs traités, ni le nourrir du fourrage ou du foin traités.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitation ou d'activités humaines comme les maisons, les chalets, les écoles ou les aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Les personnes qui ne portent pas les vêtements de protection recommandés doivent être maintenues à l'extérieur des secteurs traités de la serre pour toute la durée du traitement. Ne permettre l'accès à la serre qu'après sa ventilation complète, lorsque le brouillard de pulvérisation s'est dissipé et que les surfaces traitées sont sèches.

### **MISES EN GARDE POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement toute l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - application de pesticides par aéronef* élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides (Comité FPT) doivent être présentes.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le préposé au sol de même que les préposés au mélange et au chargement doivent porter une combinaison, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel présent au site de traitement doit bien se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde spécifiques au produit**

Lire toute l'étiquette et s'assurer de bien le comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, communiquez avec le fabricant en composant le 1-866-613-3336 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant provincial en agriculture. Appliquer la dose recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

#### **PREMIERS SOINS:**

#### **EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **EN CAS D'INHALATION :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'existe pas d'antidote particulier pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacte ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN  
EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-866-336-2983***

## **ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Élimination du contenant**

#### **Contenant recyclable**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vidé et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenant réutilisable**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animal.

Conserver dans un endroit frais et au sec, sécuritaire et bien aéré. Conserver les pesticides dans leur contenant d'origine. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Ne pas entreposer près de flammes nues.

## **GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, noter que le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> contient un fongicide du groupe P07. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> ou à d'autres fongicides du groupe P07. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

**Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :**

- Dans la mesure du possible, alterner le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> ou d'autres fongicides du groupe P07 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Belchim Crop Protection Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> chez l'agent pathogène. Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si c'est possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Belchim Crop Protection Canada Inc. au 1-866-613-3336 ou à [www.belchimcanada.com](http://www.belchimcanada.com).

<b>MODE D'EMPLOI</b>
----------------------

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> supprime ou réprime différents pathogènes dans les légumes-feuilles du genre *Brassica* mentionnés, les framboises, les fruits à pépins, les cucurbitacées, les raisins, la laitue, les pommes de terre, les fraises, les tomates, les pois des champs, les légumes-bulbes, le ginseng, le céleri, les noisettes et les plantes ornementales cultivées à l'intérieur et à l'extérieur. Lorsqu'il est appliqué conformément aux directives de l'étiquette, le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> protège les cultures mentionnées contre les pertes de rendement et de qualité dues aux maladies des cultures. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué par équipement d'application terrestre sur toutes les cultures mentionnées. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne sur les pommes de terre, et dans le sillon sur les pommes de terre et les pois des champs.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, les sources d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

Chimio-irrigation : Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation, quel qu'il soit. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est telle qu'elle empêche une distribution uniforme ou favorise la dérive hors de la zone à traiter. **NE PAS** appliquer par chimio-irrigation si la zone à traiter se situe à moins de 100 mètres d'un secteur résidentiel ou d'un parc.

Application au moyen d'un pulvérisateur pour grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de diamètre inférieur aux tailles moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté face au vent).

Application aérienne : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de diamètre inférieur aux tailles moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. La disposition des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

## **DIRECTIVES GÉNÉRALES**

- Le mélange de ce produit avec certains agents tensioactifs, engrais foliaires ou d'autres pesticides peut causer des dommages à la culture. Déterminer la sensibilité de la culture en appliquant l'association des produits voulue sur une petite parcelle de la culture et évaluer celle-ci après 3 à 7 jours pour voir s'il y a des effets négatifs.
- L'application du FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> en association avec d'autres produits lorsque la température est supérieure à 32 °C, peu de temps après des précipitations ou pendant le changement de couleur du fruit peut potentiellement causer des brûlures sur les fruits. Appliquer avec une extrême prudence en présence de telles conditions.
- Pour prévenir les dommages aux plants, **NE PAS** dépasser la dose maximale et ne pas appliquer plus souvent que l'intervalle d'application minimum indiqué. Ne pas appliquer sur des plantes en dormance ou qui souffrent d'un stress dû à la chaleur ou à l'humidité. **NE PAS** appliquer par voie aérienne, sauf sur les cultures pour lesquelles l'étiquette donne expressément des directives pour ce type d'application.
- Il est recommandé de respecter un délai d'attente de 12 heures avant de retourner sur les lieux traités, pour tous les usages décrits sur l'étiquette.

## **DIRECTIVES DE MÉLANGE**

1. Avant de procéder au mélange, nettoyer la cuve du pulvérisateur en suivant les recommandations de nettoyage décrites sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié du volume d'eau désiré et mettre l'agitateur en marche.
3. Ajouter la quantité requise du FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans la cuve.
4. Tout en poursuivant l'agitation, remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré.
5. Poursuivre l'agitation pendant le mélange et l'application. **NE PAS** laisser le mélange reposer sans agitation.
6. Après l'utilisation, rincer et nettoyer la cuve à fond. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond après chaque usage et appliquer l'eau de rinçage sur la surface traitée.

## **DIRECTIVES POUR LES MÉLANGES EN CUVE**

Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être mélangé en cuve aux fongicides énumérés dans les tableaux. Utiliser conformément aux directives et précautions les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange. Ne pas mélanger le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> avec un produit, quel qu'il soit, dont l'étiquette contient une mise en garde contre un tel mélange. Appliquer les mélanges aux doses homologuées pour les ravageurs ciblés. Déterminer la sensibilité de la culture avant d'appliquer le mélange du FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> et des produits d'association.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Belchim Crop Protection Canada Inc. au 1-866-613-3336 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI DANS LES POMMES DE TERRE			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit/ha)	Directives
Pomme de terre	Répression de la pourriture rose ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> )	5,8-11,6	Dans le sillon : Appliquer en bande au moment du semis, directement par-dessus le planton avant la fermeture du sillon.  Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être mélangé en cuve avec les produits énumérés dans le tableau ci-dessous*. Lire et respecter le mode d'emploi précisé sur l'étiquette de chaque produit.
	Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	2,9-11,6	Applications foliaires : pour la suppression préventive du mildiou et la répression préventive de la pourriture rose, de la brûlure alternarienne et de la tache brune, commencer les traitements (par voie terrestre ou aérienne) lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.
	Répression de la pourriture rose ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> )	5,8-11,6	
	Répression de la brûlure alternarienne ( <i>Alternaria solani</i> ) et de la tache brune/alternariose ( <i>Alternaria alternata</i> )	2,9-5,8	Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être mélangé en cuve avec les produits énumérés dans le tableau ci-dessous*. Lire et respecter le mode d'emploi précisé sur l'étiquette de chaque produit.
	Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	0,42 L dans 2 L d'eau pour 1 tonne de tubercules	Suppression après la récolte : Appliquer une fois directement sur les tubercules; s'assurer d'une couverture complète et uniforme.

	Pourriture rose ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> )											
	Répression de tache argentée ( <i>Helminthosporium solani</i> )											
<p>Application dans le sillon : Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 30 L d'eau/ha.          Application foliaire : Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 200 L d'eau/ha.          Application aérienne : Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 50 L d'eau/ha.</p> <p>Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte et après la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court lorsque les conditions favorisent le développement d'une pression de maladie modérée à élevée. Ne pas faire plus de 7 applications par année.</p> <p><b>*Produits d'association :</b></p> <table border="0"> <tr> <td>Pourriture rose</td> <td>Dans le sillon</td> <td>Ridomil Gold 480SL</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Foliaire</td> <td>Ridomil Gold MZ 68WP (sac hydrosoluble), Ridomil Gold MZ 68WG, Ridomil Gold Bravo Twin Pack</td> </tr> <tr> <td>Mildiou</td> <td>Foliaire</td> <td>Bravo 500, Bravo ZN, Echo 720, Echo 90DF, Ridomil Gold Bravo Twin Pack, Dithane F-45, Dithane DG 75, Dithane DG Rainshield NT, Manzate Pro-Stick, Gavel 75DF, Penncozeb 75 DF</td> </tr> </table>				Pourriture rose	Dans le sillon	Ridomil Gold 480SL		Foliaire	Ridomil Gold MZ 68WP (sac hydrosoluble), Ridomil Gold MZ 68WG, Ridomil Gold Bravo Twin Pack	Mildiou	Foliaire	Bravo 500, Bravo ZN, Echo 720, Echo 90DF, Ridomil Gold Bravo Twin Pack, Dithane F-45, Dithane DG 75, Dithane DG Rainshield NT, Manzate Pro-Stick, Gavel 75DF, Penncozeb 75 DF
Pourriture rose	Dans le sillon	Ridomil Gold 480SL										
	Foliaire	Ridomil Gold MZ 68WP (sac hydrosoluble), Ridomil Gold MZ 68WG, Ridomil Gold Bravo Twin Pack										
Mildiou	Foliaire	Bravo 500, Bravo ZN, Echo 720, Echo 90DF, Ridomil Gold Bravo Twin Pack, Dithane F-45, Dithane DG 75, Dithane DG Rainshield NT, Manzate Pro-Stick, Gavel 75DF, Penncozeb 75 DF										

MODE D'EMPLOI DANS LES RAISINS			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Raisins, cultivars et/ou hybrides	Mildiou ( <i>Plasmopara viticola</i> )	2,9-5,8	Pour la suppression préventive du mildiou, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 jours, si nécessaire.
<p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 500 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte si la pression exercée par les maladies est modérée ou élevée. À cause de la sensibilité de certaines variétés, déterminer la sensibilité avant d'utiliser le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup>. Ne pas faire plus de 4 applications par année.</p>			

MODE D'EMPLOI DANS LÉGUMES-FEUILLES			
Culture	Pathogène	Dose	Directives

		(L de produit /ha)	
Laitue pommée et frisée, cresson de terre, endive, radicchio	Mildiou ( <i>Bremia lactucae</i> )	2,9-5,8	Pour la suppression préventive du mildiou dans les légumes-feuilles, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours, si nécessaire.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est modérée ou élevée. Ne pas faire plus de 7 applications par année.			

MODE D'EMPLOI DANS LES FRAISES			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Fraises	Pourriture cuir/amère ( <i>Phytophthora cactorum</i> )	2,9 – 5,8	Pour la suppression préventive de la pourriture cuir/amère, commencer les traitements foliaires à 10 % de floraison et au début de la nouaison et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours si les conditions sont favorables au développement de la maladie.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'à 3 jours avant la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée ou sur les variétés sensibles à la maladie. Ne pas faire plus de 4 applications par année.			

MODE D'EMPLOI DANS LES FRUITS À PÉPINS (GROUPE 11-09)			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Pomme, azérole, pommette, poire, poire asiatique, coing, coing de Chine, coing du Japon, tejocote et cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.	Moucheture ( <i>Schizothyrium pomi</i> ) Tache de suie ( <i>Gloeodes pomigena</i> )	4,4	Pour la suppression préventive de la moucheture ou la tache de suie, commencer les traitements après la chute des pétales et poursuivre à intervalles de 7 à 10 jours si les conditions sont favorables au développement de la maladie.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> dans au moins 1000 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser l'intervalle le plus court si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée ou sur les variétés sensibles à la maladie. Ne pas faire plus de 6 applications par année.			

<b>MODE D'EMPLOI DANS LES LÉGUMES-FEUILLES DU GENRE <i>BRASSICA</i> (GROUPE 5)</b>
--

Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Brocoli, brocoli de Chine (gai lon), rapini, chou de Bruxelles, chou pommé, chou chinois (pak-choï), chou chinois (pé-tsaï), chou chinois (gai-choï), chou-fleur, chou brocoli, chou cavalier, chou frisé, chou-rave, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard, feuilles de colza.	Répression du mildiou ( <i>Peronospora parasitica</i> )	2,9-5,8	Pour la répression préventive du mildiou, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 21 jours.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est modérée ou élevée. Ne pas faire plus de 4 applications par année.			

MODE D'EMPLOI DANS LES FRAMBOISES			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Framboise, noire et rouge, framboise sauvage et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.	Répression du pourridié phytophthoréen ( <i>Phytophthora</i> spp.)	5,2	Applications foliaires au printemps : pour la répression préventive du pourridié phytophthoréen dans les nouvelles plantations, commencer les traitements lorsque les plants produisent de nouvelles pousses de 2 à 7,5 cm (1-3 po). Dans les plantations établies, commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 21 à 28 jours.  Applications foliaires à l'automne : pour la répression préventive de la pourriture des racines (pourridié) causée par le genre <i>Phytophthora</i> , commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre, au besoin, à intervalles de 21 à 28 jours.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> dans au moins 400 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est élevée. Ne pas faire plus de 4 applications par année.			

**MODE D'EMPLOI DANS LES FRAMBOISES**

Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Mûre, mûre de logan, framboise, noire et rouge, framboise sauvage, et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures	Répression du pourridié phytophthoréen ( <i>Phytophthora</i> spp.)	5,2	Dans les nouvelles plantations, commencer les traitements lorsque les plants produisent de nouvelles pousses de 2 à 7,5 cm (1-3 po). Dans les plantations établies, commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 21 à 28 jours.  EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 400 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est élevée. Ne pas faire plus de 4 applications pendant le cycle de production.

**MODE D'EMPLOI DANS LES PETITS FRUITS DES GENRES RIBES, SAMBUCUS ET VACCINIUM (SOUS-GROUPE 13-07B)\***

Culture	Pathogène	Dose (L de produit/ha)	Directives
Bleuet en corymbe, bleuet nain, cassis noir, gadelle rouge, baie de sureau, groseille à maquereau, baie de gaylussaquier, aronie, gadelle odorante, goyave du Chili, baie d'épine-vinette commune, pimblina, camerise, casseille, amélanche, airelle rouge, gadelle indigène, baie de salal, argouse, et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.	Répression de :  Pourridié phytophthoréen ( <i>Phytophthora</i> spp.)	2,9-5,8	Commencer les applications foliaires au printemps, environ au stade du bouton rose, et continuer à intervalles de 14 jours. Utiliser un volume d'eau suffisant pour obtenir une bonne couverture.

Bleuet en corymbe, bleuet nain, camerise, pimkina, airelle rouge, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.	Suppression de :  Tache septorienne ( <i>Septoria</i> spp.)	2,9-5,8	Commencer les applications foliaires au printemps, environ au stade du bouton rose, et continuer à intervalles de 14 jours. Utiliser un volume d'eau suffisant pour obtenir une bonne couverture.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> dans au moins 400 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est élevée. Ne pas faire plus de 4 applications par année.			
*Note : Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut causer des dommages à ces cultures, sous forme de nécrose marginale des feuilles et de taches brunes.			

MODE D'EMPLOI DANS LES CUCURBITACÉES			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible, momordique ( <i>Momordica</i> spp.), melon véritable, citrouille, courge d'été et d'hiver, melon d'eau.	Répression du mildiou ( <i>Pseudoperonospora cubensis</i> )	2,9-5,8	Pour la répression préventive du mildiou dans les cucurbitacées, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.  Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être mélangé en cuve avec Bravo 500, Bravo 720 ou Bravo Ultrex. Lire et respecter le mode d'emploi précisé sur l'étiquette de chaque produit.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par les maladies est élevée. Ne pas faire plus de 7 applications par année.			

MODE D'EMPLOI DANS LES TOMATES (SOUS-GROUPE 8-09A)			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Tomate du désert, tomate groseille, morelle scabre, baie de goji, cerise de terre, morelle réfléchies, tomatille, tomate, et cultivars, variétés et hybrides de ces denrées	Répression du mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	2,9-5,8	Commencer les traitements foliaires immédiatement après le repiquage au champ. Poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours si les conditions sont favorables au développement de la maladie.
Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL <sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée. Ne pas faire plus de 4 applications par année.			

MODE D'EMPLOI DANS LES POIS DES CHAMPS			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit/ha)	Directives
Pois des champs	Répression de la pourriture des racines en début de saison ( <i>Aphanomyces eutiches</i> , <i>Pythium ultimum</i> )	2,9 L/ha	<p>Les applications du fongicide Phostrol devraient être effectuées après que les semences de pois des champs aient été traitées avec un traitement de semences homologué pour la suppression de différents pathogènes responsables de la pourriture des racines.</p> <p>Appliquer le fongicide Phostrol à la levée de la culture, et faire une deuxième application 14 jours plus tard;</p> <p>OU</p> <p>Appliquer le fongicide Phostrol dans le sillon au semis, et faire une deuxième application à la levée de la culture.</p>
<p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL dans au moins 100 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL peut être appliqué jusqu'à 21 jours avant la récolte. Ne pas faire plus de 2 applications par année.</p>			

MODE D'EMPLOI DANS LES LÉGUMES-BULBES			
Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
<p><b>Légumes-bulbes:</b> Ciboulette chinoise feuilles fraîches, ciboulette feuilles fraîches, ail bulbe, ail d'Orient bulbe, ail rocambole bulbe, kurrat, ail penché, poireau, oignon « Beltsville bunching », oignon bulbe, oignon de Chine bulbe, oignon frais, oignon vert, ail chinois, oignon perle, oignon patate bulbe, rocambole bulbilles, ciboule feuilles, échalote bulbe, échalote feuilles fraîches, ail des bois</p>	Répression du mildiou ( <i>Peronospora destructor</i> )	2,9-4,3	<p>Pour la répression préventive du mildiou dans les légumes-bulbes, commencer les traitements foliaires lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.</p> <p>REMARQUE: Ne pas faire plus de 7 applications par année.</p>

Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Ne pas faire plus de 7 applications par année.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Belchim Crop Protection Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Belchim Crop Protection Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

#### MODE D'EMPLOI DANS LE GINSENG

Culture	Pathogène	Dose (L de produit /ha)	Directives
Ginseng	Répression de la pourriture des feuilles et des racines ( <i>Phytophthora cactorum</i> )	5,6	Pour la répression préventive de la pourriture phytophthoréenne, commencer les traitements foliaires quand les conditions sont favorables au développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 jours si les conditions défavorables persistent.

Appliquer 5,6 L de Phostrol dans 1000 L d'eau à l'hectare. Si Phostrol est appliqué dans un volume d'eau moindre, ne pas utiliser plus de 1 litre de produit pour 100 L d'eau et ne pas dépasser la dose maximale de 5,6 L/ha par application. S'assurer de bien couvrir le feuillage et la zone des racines. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Ne pas faire plus de 9 applications par année.

#### MODE D'EMPLOI DANS LE CÉLERI REPIQUÉ (PLANTULES DE SERRE)

Culture	Pathogène	Dose (L de produit/ha)	Directives
Céleri repiqué (plantules de serre)	Fonte des semis causée par <i>Pythium</i> spp.	3,2 L/1000 L d'eau	Pour la suppression préventive de la fonte des semis, appliquer sous forme de traitement par bassinage afin de mouiller à fond le milieu de croissance.

Effectuer la première application après le semis. Répéter à intervalles de 7 à 14 jours. Ne pas faire plus de 4 applications au cours de la saison de repiquage du céleri.  
EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

#### MODE D'EMPLOI POUR LES LÉGUMES DE SERRE

Culture	Pathogène	Dose (L de produit/ha)	Directives
Concombre de serre	<p><b>Répression de :</b></p> <p>Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora capsici</i>)</p> <p>Pourriture des racines et des fruits (<i>Phytophthora</i> spp.)</p> <p>Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>)</p> <p>Pourriture des racines et des fruits (<i>Pythium</i> spp.)</p>	2,9 – 5,8	<p>Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.</p> <p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle d'application le plus court si la pression exercée par la maladie est élevée. Ne pas faire plus de 7 applications par cycle de production.</p> <p>Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué au feuillage pour la répression des maladies spécifiées ou par chimio-irrigation par gaines perforées pour la répression des maladies causées par <i>Phytophthora</i> spp. et par <i>Pythium</i> spp.</p> <p>EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.</p>
Tomate, poivron et aubergine de serre	<p><b>Répression de :</b></p> <p>Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora capsici</i>)</p> <p>Pourridié phytophthoréen (<i>Phytophthora</i> spp.)</p> <p>Pourriture des racines et des</p>	2,9 – 5,8	<p>Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.</p> <p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle</p>

	fruits ( <i>Pythium</i> spp.)		<p>d'application le plus court si la pression exercée par la maladie est élevée. Ne pas faire plus de 4 applications par cycle de production.</p> <p>Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué au feuillage ou par chimio-irrigation par gaines perforées pour la répression des maladies spécifiées causées par <i>Phytophthora</i> spp. et par <i>Pythium</i> spp.</p> <p>EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.</p>
<b>Fraise de serre</b>	<p><b>Répression de :</b></p> <p>Pourriture des racines et du collet (<i>Phytophthora</i> spp.)</p> <p>Pourriture des racines (<i>Pythium</i> spp.)</p> <p><b>Suppression de :</b></p> <p>Pourriture cuir (<i>Phytophthora cactorum</i>)</p>	2,9 – 5,8	<p>Commencer les traitements aux stades de 10 % de floraison et au début de la mise à fruit, et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.</p> <p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage.</p> <p>Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle d'application le plus court si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée, ou sur des variétés qui sont sujettes aux maladies. Ne pas faire plus de 4 applications par cycle de production.</p> <p>Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué au feuillage ou par chimio-irrigation par gaines perforées pour la répression ou la suppression des maladies causées par <i>Phytophthora</i> spp. et par <i>Pythium</i> spp.</p>

			<p>EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.</p>
<b>Laitue de serre</b>	<p><b>Répression de :</b></p> <p>Pourriture des racines (<i>Pythium</i> spp.)</p> <p><b>Suppression du :</b></p> <p>Mildiou (<i>Bremia lactucae</i>)</p>	2,9 – 5,8	<p>Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.</p> <p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle d'application le plus court si la pression exercée par la maladie est élevée. Ne pas faire plus de 7 applications par cycle de production.</p> <p>Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué au feuillage pour la répression ou la suppression des maladies spécifiées ou par chimio-irrigation par gaines perforées pour la répression des maladies spécifiées causées par <i>Pythium</i> spp.</p> <p>EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.</p>
<b>Chou chinois de serre</b>	<p><b>Répression de :</b></p> <p>Pourriture des racines (<i>Pythium</i> spp.)</p> <p>Mildiou (<i>Hyaloperonospora parasitica</i>)</p>	2,9 – 5,8	<p>Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 21 jours.</p> <p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de</p>

			<p>bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle d'application le plus court si la pression exercée par la maladie est élevée. Ne pas faire plus de 4 applications par cycle de production.</p> <p>Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué au feuillage pour la répression des maladies spécifiées ou par chimio-irrigation par gaines perforées pour la répression des maladies spécifiées causées par <i>Pythium</i> spp.</p> <p>EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.</p>
<b>Basilic de serre</b>	<p><b>Répression de :</b></p> <p>Pourriture des racines (<i>Pythium</i> spp.)</p> <p>Mildiou (<i>Peronospora belbahrii</i>)</p>	2,9 – 5,8	<p>Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours.</p> <p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 225 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle d'application le plus court si la pression exercée par la maladie est élevée. Ne pas faire plus de 7 applications par cycle de production.</p> <p>Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué au feuillage pour la répression des maladies spécifiées ou par chimio-irrigation par gaines perforées pour la répression des maladies</p>

			spécifiées causées par <i>Pythium</i> spp.  EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.
--	--	--	---

#### MODE D'EMPLOI DANS LES NOISETTES

Culture	Pathogène	Dose (L de produit/ha)	Directives
Noisettes	Répression de :  Pourridié phytophthoréen ( <i>Phytophthora</i> spp.)	2.9-5.8	Pour la répression préventive du pourridié phytophthoréen, commencer les traitements par application foliaire, bassinage ou irrigation au goutte-à-goutte lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie (temps humide, ou apparition de premiers symptômes de la maladie). Poursuivre à intervalles de 14 jours, sans excéder un maximum de 4 applications par année.

Pour les applications foliaires, appliquer le FONGICIDE PHOSTROL dans au moins 400 L d'eau à l'hectare. Pour les applications par bassinage ou irrigation au goutte-à-goutte, appliquer le FONGICIDE PHOSTROL dans au moins 1000 L d'eau à l'hectare. S'assurer de bien couvrir le feuillage et les racines. Le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Ne pas faire plus de 4 applications par cycle de production.

#### MODE D'EMPLOI DANS LES PLANTES ORNEMENTALES

Culture	Pathogène	Dose (L de produit/ha)	Directives
Plantes à massif cultivées en serre ou à l'extérieur, plantes en pot et fleurs coupées	Répression du pourridié phytophthoréen ( <i>Phytophthora</i> spp.)	2,9-5,8L/1000 L d'eau	Pour la répression préventive du pourridié phytophthoréen, commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et poursuivre à intervalles de 30 jours, si nécessaire. Ne pas utiliser plus de 3750 L d'eau/ha. Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 30 jours.

		1,2-5,6 L/1000 L d'eau	Traitement par bassinage : Pour la répression préventive du pourridié phytophthoréen, appliquer 10 L de solution par m <sup>2</sup> . Répéter les applications à intervalles de 30 jours, si nécessaire. Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 30 jours.
<p>Appliquer le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> dans au moins 1000 L d'eau/ha et s'assurer de bien couvrir le feuillage. Utiliser la dose la plus forte si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée. Déterminer la sensibilité de la culture avant d'utiliser le FONGICIDE PHOSTROL<sup>MC</sup> sur les plantes ornementales. Ne pas faire plus de 6 applications au cours d'une même saison culturale. EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres traitées avec ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.</p>			

### **DIRECTIVES D'APPLICATION PAR CHIMIO-IRRIGATION :**

Le FONGICIDE PHOSTROL peut être appliqué au moyen d'un système d'irrigation au goutte à goutte qui distribue l'eau uniformément. Ne pas appliquer ce produit par l'intermédiaire de tout autre système d'irrigation. Une distribution non uniforme de l'eau traitée peut entraîner un manque d'efficacité ou la présence de résidus de pesticide illégaux dans la culture. Il est essentiel d'assurer un étalonnage approprié du système de chimio-irrigation pour obtenir un épandage uniforme de la dose souhaitée à l'hectare et pour réduire le lessivage au minimum. Si vous avez des interrogations au sujet de l'étalonnage, communiquez avec le fabricant de l'équipement ou d'autres experts.

#### **Exigences en matière d'équipement :**

- Le système doit contenir un espace d'air, ou un dispositif anti-refoulement approuvé, ou un clapet antiretour fonctionnel approuvé, un reniflard (soupape antivide) muni d'un orifice d'inspection, et un drain à basse pression situé adéquatement sur la canalisation d'irrigation pour empêcher la contamination de la source d'eau par le refoulement, à moins que l'eau ne provienne d'une source autonome artificielle sur un terrain privé.
- La conduite d'injection du pesticide doit comporter un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée ou un clapet de non-retour pour prévenir le retour du liquide vers la pompe d'injection. Un système de confinement secondaire doit être mis en place autour de la zone de l'orifice d'injection.
- La conduite d'injection du pesticide doit aussi comporter une soupape fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission du système d'injection afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.
- Le système doit être pourvu d'un dispositif de verrouillage fonctionnel qui ferme automatiquement la pompe d'injection du pesticide lorsque la pression d'eau chute ou que l'arrivée d'eau s'arrête. Sinon, en l'absence d'un tel système automatique, la procédure d'injection doit être surveillée en permanence par un opérateur capable d'arrêter manuellement l'injection du pesticide dans les mêmes circonstances.
- Les systèmes doivent comporter un dispositif de dosage tel qu'une pompe à injection volumétrique (ou un débitmètre d'inducteur) bien conçu, fait de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégré à un système de verrouillage.
- Le réservoir contenant le mélange de pesticides doit être exempt de rouille, d'engrais, de sédiments et de matières étrangères, et muni d'un filtre en ligne situé entre le réservoir et le point d'injection.
- Pour assurer un mélange uniforme du fongicide dans la conduite d'eau, injecter le mélange au centre du diamètre du tuyau ou juste avant un coude ou un té de la conduite d'irrigation, de sorte que la turbulence créée à ces endroits favorise le mélange. Le point d'injection doit être situé après tous les

dispositifs anti-refoulement de la conduite d'eau, sauf si l'eau provient d'une source autonome artificielle sur un terrain privé.

**Mises en garde pour la chimio-irrigation :**

- Ne pas relier un système d'irrigation utilisé pour l'épandage de pesticides à un réseau d'aqueduc public, sauf si les mesures de sécurité requises à cet effet sont installées. Toute réglementation locale applicable doit être strictement respectée.
- Une personne compétente en systèmes de chimio-irrigation et responsable de son utilisation, ou travaillant sous la supervision de la personne qui en est responsable, doit faire fonctionner le système et fermer celui-ci si des ajustements doivent être apportés au système.
- NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est telle qu'elle empêche une distribution uniforme.
- Les systèmes d'irrigation destinés aux applications de chimio-irrigation doivent être correctement conçus, équipés et entretenus.

{ principal display panel }

**Fongicide PHOSTROL<sup>MC</sup>**

FONGICIDE

USAGE COMMERCIAL  
LIQUIDE

GROUPE	<b>P07</b>	FONGICIDE
--------	------------	-----------

FONGICIDE POUR L'UTILISATION DANS LES LÉGUMES-FEUILLES DU GENRE *BRASSICA*, LES FRAMBOISES, LES PETITS FRUITS DES GENRES *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*, LES FRUITS À PÉPINS, LES CUCURBITACÉES, LES RAISINS, LES LÉGUMES-FEUILLES, LES POMMES DE TERRE, LES FRAISES, LES TOMATES, LES POIS DES CHAMPS, LES LÉGUMES-BULBES, LE GINSENG, LES NOISETTES, LES LÉGUMES DE SERRE, LE CÉLERI ET LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR

PRINCIPE ACTIF : Phosphites monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium...53,6 %

**ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30449  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**Contenu net : 10 L**

Belchim Crop Protection Canada Inc.  
104 Cooper Drive, Unit 3  
Guelph ON N1C 0A4  
1-866-613-3336

<sup>MC</sup> PHOSTROL est une marque de commerce de Belchim Crop Protection Canada Inc.

{ base container label }

**Fongicide PHOSTROL<sup>MC</sup>**

FONGICIDE

USAGE COMMERCIAL  
LIQUIDE

GROUPE

P07

FONGICIDE

FONGICIDE POUR L'UTILISATION DANS LES LÉGUMES-FEUILLES DU GENRE *BRASSICA*, LES FRAMBOISES, LES PETITS FRUITS DES GENRES *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*, LES FRUITS À PÉPINS, LES CUCURBITACÉES, LES RAISINS, LES LÉGUMES-FEUILLES, LES POMMES DE TERRE, LES FRAISES, LES TOMATES, LES POIS DES CHAMPS, LES LÉGUMES-BULBES, LE GINSENG, LES NOISETTES, LES LÉGUMES DE SERRE, LE CÉLERI ET LES PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR

PRINCIPE ACTIF : Phosphites monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium .....53,6 %

**ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30449  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**Contenu net : 2 x 10 L**

Belchim Crop Protection Canada Inc.  
104 Cooper Drive, Unit 3  
Guelph ON N1C 0A4  
1-866-613-3336

<sup>MC</sup> PHOSTROL est une marque de commerce de Belchim Crop Protection Canada Inc.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non-conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

**MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer ce produit ni faire en sorte qu'il puisse être absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des vêtements de la maisonnée avant de les remettre. **Les applicateurs, les personnes qui s'occupent du mélange et du chargement et les autres personnes qui manipulent ce produit doivent porter :** une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes et des lunettes de protection. Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPP) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maisonnée. Ne pas faire paître le bétail dans les champs traités, ni le nourrir du fourrage ou du foin traités. N'appliquer que si le risque de dérive vers des habitations ou d'autres lieux d'activités humaines tels que maisons, chalets, écoles ou aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température et du réglage de l'équipement d'épandage et du pulvérisateur.

#### **PREMIERS SOINS:**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Afin de réduire le risque de ruissellement de l'eau des surfaces traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits où la pente est modérée ou forte, ainsi que sur les sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer si on prévoit de fortes pluies.

Pour réduire le risque de contamination des milieux aquatiques, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN  
EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-336-2983**

**ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION:** Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

**Élimination du contenant. Contenant recyclable** - Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant : 1. Vider complètement le contenant dans la cuve du pulvérisateur. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve. 2. Rendre le contenant vidé et rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. **Contenant réutilisable** - En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

#### **ENTREPOSAGE:**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animal.

Conserver dans un endroit frais et au sec, sécuritaire et bien ventilé. Conserver dans le contenant d'origine. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Ne pas entreposer à proximité de flammes nues.